

**forfaits de restauration et d'hébergement
du 1^{er} trimestre 2024/2025
dates et montants des prélèvements automatiques**

	INTERNE	DP5 JRS	DP4 JRS	DP3 JRS
12 novembre 2024	195	80	70	55
10 décembre 2024	195	80	70	55
10 janvier 2025	198,56	78,00	64,27	54,88
TOTAL	588,56	238,00	204,27	164,88

Nota :

- Vous pouvez retrouver les tarifs pour le 2^{ème} et 3^{ème} trimestres sur le site du lycée.
- Les prélèvements du 1^{er} trimestre, septembre-décembre 2024, se termineront en janvier 2025.
- Les prélèvements du 2nd trimestre, janvier-mars 2025, commenceront en février.
- Les prélèvements du 3^{ème} trimestre, avril-juin, commenceront en mai.

Les prélèvements auront lieu à une date proche du 10 de chaque mois.